



## DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE - DÉMARCHE PAYS À VÉLO

### COMPTE-RENDU DE RÉUNION CC4V

Référent : Nicolas COUVRAND – Directeur - Agent de développement

**RÉUNION DU MARDI 18 JUILLET 2017 À 09H30,**  
Salle de Réunion – Locaux de la CC4V à Ferrières-en-Gâtinais

Étaient présents :

Georges GARDIA	Président de la CC4V
Antoine FELIX	Vice-Président en charge de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine
Jean BERTHAUD	Maire de Dordives
Jean-Claude GRISARD	Maire de Ferrières-en-Gâtinais
Patrick RIGAULT	Maire de Nargis
Monique PICARD	Mairie de Ferrières-en-Gâtinais
Séverine ROGUE	OTSI de Ferrières-en-Gâtinais
ROUMEGUERE Pascal	Vice-président en charge du Tourisme au Pays Gâtinais
Françoise SOUCHET	OTSI de Ferrières-en-Gâtinais
Denise ZAMILPA	Adjointe à la direction CC4V
Christelle LAUMONIER	Chargée de Mission Développement Économique CC4V
Émeline FRAMBOISIER	Coordonnatrice Culture - Tourisme CC4V
BOURGEON Pierre	Cabinet d'études Trace TPI
COUVRAND Nicolas	Directeur – Agent de développement du Pays Gâtinais

**OBJET DE LA RÉUNION :**

- ⇒ Rappel de la méthodologie et du calendrier d'études
- ⇒ Identifications des personnes ressources sur le territoire
- ⇒ Échange sur les atouts et enjeux touristiques du territoire à intégrer dans notre démarche de création d'un réseau cyclable :
  - Les itinéraires cyclables existants
  - L'offre en hébergements / restauration
  - Les activités de loisirs
  - Le patrimoine bâti et naturel
  - Les services aux cyclistes
  - Les outils de communication
  - Les projets
  - Les clientèles fréquentant le territoire

M. FELIX introduit la réunion en présentant le cabinet d'étude Trace TPI et en remerciant les personnes présentes de participer à ce beau projet qui sera un réel atout pour nos territoires, si les différents acteurs s'investissent et travaillent en synergie pour faire un travail cohérent et en connexion avec les autres EPCI.

## Rappel de la méthodologie et du calendrier d'études

M. BOURGEON, du cabinet d'études Traces TPI présente la forme et le fond de l'étude préalable au lancement de la démarche Pays à vélo. Dans un premier temps il introduit le cabinet Trace TPI et présente les enjeux liés au développement d'un tel projet. Il met l'accent sur trois points visant à créer des produits touristiques identitaires et de qualité pour des clientèles ciblées :

- Développer l'identité touristique du territoire par l'itinérance
- Rendre attractive l'offre en proposant des services, des équipements et des hébergements adaptés avec la notion d'étape, de pôle relais
- Coordonner la promotion touristique

Le schéma proposé aux Pays pour déployer les circuits locaux repose sur une étude de marché, une structuration de l'organisation touristique du territoire et des études opérationnelles pour l'aménagement des circuits. La démarche est construite sur trois phases :

**Phase 1** : diagnostic et positionnement du projet : Cette étape clé doit structurer le réseau d'acteurs autour des boucles (collectivités, usagers, commerces, etc.). Les décisions seront partagées par les maîtres d'ouvrage (Pays, AME, Communautés de communes, communes). Ce positionnement aboutira à un schéma de principe.

**Phase 2** : étude du réseau et des équipements / services associés

- Étude détaillée des infrastructures (définition des itinéraires cyclables en lien avec leur potentiel)
- Étude détaillée des équipements et services associés (aires d'arrêt, point d'eau potable, WC, stationnement vélo, etc.).

Cette étape doit mobiliser l'ensemble des acteurs identifiés en première phase pour déterminer le rôle de chacun dans l'entretien et la dynamisation des circuits. À noter que le choix des boucles sera déterminé par la pertinence du circuit, le coût d'équipement et de fonctionnement.

**Phase 3** : mise en œuvre opérationnelle des aménagements cyclables et du programme des actions

- Engagement des partenaires, répartition des compétences, désignation d'un chef de file,
- Programmation prévisionnelle des tracés à l'échelle du Pays et de l'AME,
- Préparation opérationnelle de la promotion-communication,
- Définition opérationnelle de la signalisation des itinéraires,
- Cahier des charges de jalonnement,
- Création des circuits.

Ci-dessous le calendrier prévisionnel :

	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	janv-18	FEVRIER 2018
<b>Phase 1</b>								
Réunion lancement comité de pilotage	■							
Recueil de données / Analyse du territoire	■	■						
Analyse clientèle	■	■	■					
Entretiens - immersion sur le terrain	■	■	■	■				
Identification des produits à mettre en œuvre			■	■				
Schéma de principe / Cartographie des enjeux			■	■				
Réunion restitution comité de pilotage				■				
<b>Phase 2</b>								
Reconnaissance de terrain				1er phase	2e phase			
Entretiens - concertation locale				■	■			
Analyse multi-critère - recommandation				■	■			
Signalisation					■	■		
Equipements / services						■		
Réunion restitution comité de pilotage						■		
<b>Phase 3</b>								
Schéma d'organisation - plan d'actions							■	
Hierarchisation / planification							■	
Réunion restitution comité de pilotage								■
Réunion restitution Grand public								■

## Échange sur les atouts et enjeux touristiques du territoire à intégrer dans notre démarche de création d'un réseau cyclable

M. BERTHAUD ouvre le débat en rappelant que plusieurs communes ont déjà avancé sur la question du domaine cyclable. En effet, Dordives, Ferrières-en-Gâtinais, Fontenay-sur-Loing et Nargis vont lancer en septembre un plan de mobilité visant à relier les centre-bourg aux habitants par des voies douces. La CC4V bénéficie beaucoup de la proximité avec la Seine-et-Marne, cette connexion avec l'Île-de-France peut s'effectuer par la route, par le vélo et par le canal. La vallée verte du Betz est aussi un atout majeur pour l'attrait touristique. Concernant la ville de Dordives, elle travaille actuellement sur un lieu d'accueil convivial le long du canal et de la véloroute, la ville voudrait installer une plage et un camping, pouvant servir de lieu d'étape. Le château de Mez peut également présenter un atout touristique. Le pont de Dordives a également été aménagé pour accueillir des pêcheurs et des randonneurs. Enfin, le musée du verre attire chaque année entre 4 000 et 5 000 personnes et pourrait également intégrer une boucle.

M. RIGALT met en lumière la nécessité de coopération entre les différentes communes. La CC4V est un territoire de 19 communes ayant chacune leurs atouts et leur charme, certes les boucles ne pourront pas passer par toutes les villes, mais il faut que tout le monde s'implique dans le projet, dans le but de découvrir un territoire. Plusieurs villes placées en bordure de la véloroute et du canal possèdent des gîtes, des fermes et des campings pouvant servir d'étape. Mme SOUCHET précise que la demande est déjà présente à l'Office de Tourisme de Ferrières-en-Gâtinais, en effet des cyclotouristes venant souvent de l'Île-de-France viennent se renseigner sur les itinéraires vélos, les sites importants et les lieux de couchage du territoire. Il y a également de plus en plus de tourisme fluvial, via les péniches, bateaux hôtel ou les particuliers.

L'accueil des personnes va être un point non-négligeable, une montée en gamme de l'offre d'hébergement et une adaptation à la clientèle itinérante est indispensable. En effet la clientèle visée va être située dans la catégorie CSP+, il faudra donc avoir une prestation à la hauteur des attentes de ce type de client. La mise en place de points d'accueil vélo, l'aménagement d'hébergement en dur dans les campings, la mise en place d'un réseau de professionnels autour du vélo (réparateur, loueur, étape, etc...), sont autant de solutions dans cette optique. Il faudra également inciter les personnes à venir sur nos boucles en proposant des offres avec une thématique forte et attractive.

Il ressort de l'analyse de M. BOURGEON 4 clientèles à cibler pour ce projet :

- Le touriste itinérant qui se déplace uniquement à vélo depuis son point de départ jusqu'à son arrivée sur des longues distances.
- Le touriste à vélo qui vient pour faire du vélo à un endroit donné sur des moyennes distances.
- Le touriste sur court séjour qui profite de son séjour pour s'adonner à la pratique du vélo sur courte et moyenne distance.
- Les familles qui pratiquent le vélo occasionnellement sur des courtes distances.

Il est à noter qu'au-delà de 20 km de pratique du vélo, la notion d'effort physique entre en jeu. Cette barrière représente donc un changement de public cible, ainsi les familles iront davantage vers des boucles inférieures ou égales à 20 km, et les touristes à vélo iront davantage vers des boucles entre 20 et 40 km.

M. FELIX montre l'importance de ne pas abandonner les villages éloignés. En effet, ils ne seront peut-être pas insérés directement dans les boucles, mais les retombées économiques indirectes ne sont pas négligeables. Si les boucles fonctionnent, l'attrait du territoire va croître. Il cite comme exemple la voie du Rhône qui relie Lyon à la Méditerranée. Nous avons par exemple le site Gallo-Romain qu'il faudra désenclaver. Cette initiative est un réel atout pour notre territoire, des retombées économiques sont en jeu, notamment en termes d'emplois saisonniers pour les jeunes. M. BERTHAUD précise que plusieurs jeunes de Dordives ont émis l'hypothèse d'ouvrir une structure sportive de location de Kayak et autres activités, cette structure pourrait être un moyen de proposer des activités annexes au vélo, de plus, l'entreprise pourrait se diversifier dans la location et réparation de vélo.

M. BOURGEON lance un brainstorming de thèmes pour les boucles et un pointage des différents sites coup de cœur, il en ressort plusieurs propositions :

- La voie de César entre Sens et Orléans peut être un bon fil conducteur.
- Le Musée Jardin Bourdelle et Château-Landon en périphérie entre la Seine-et-Marne et le Loiret, seraient sûrement preneurs pour une coopération de ce genre.

M. BOURGEON précise que les touristes devront être appâtés avec des thèmes accrocheurs tout en évitant au maximum de s'approcher de la Nationale 7, route très passante et très risquée pour des vélos.

Mme ROGUE attire l'attention sur le fait que la Loire à vélo est très éloignée du territoire de la CC4V, mais que par le biais d'une interconnexion entre les EPCI, nous pouvons nous en rapprocher et créer un cheminement jusqu'à elle. En effet sur le territoire de la CCCFG, la ville de Dammarie-sur-Loing est tout proche de la Loire. M. COUVRAND attire l'attention sur le fait que la CC4V représente le point de contact le plus important du Pays Gâtinais avec la clientèle parisienne, cela représente une véritable porte d'entrée pour notre projet, cette porte d'entrée pourra irriguer les autres EPCI, si nous travaillons en synergie.

M. BOURGEON invite ensuite les personnes présentes à la prochaine réunion du mois d'octobre qui sera dédiée à la mise en place des boucles. En précisant qu'il sera important de convoquer des personnes ressources autres que celles présentes aujourd'hui (professionnels du tourisme par exemple) pouvant nous aider dans le tracé des boucles.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est clôturée.